

Question orale de M. Clumeck : L'évolution de la situation dans les écoles communales en termes de contamination au covid 19.

M. Clumeck signale que, ces derniers jours, la situation épidémiologique se dégrade en Belgique.

Les experts ont recensé une augmentation de 17 % des hospitalisations et de 5 % des cas de contamination quotidiens.

Actuellement, une nouvelle infection sur cinq concerne des enfants ou des adolescents.

La part du variant britannique, nettement plus contagieux, est beaucoup plus importante, puisqu'elle représente 25 % des nouveaux cas.

Dans un tel contexte, les enfants fréquentant l'école primaire sont considérés, à l'instar des autres tranches d'âge, comme une population à haut risque s'ils sont contaminés par la souche britannique.

La section secondaire du collège Saint-Michel vient d'ailleurs d'être fermée suite à la découverte d'un foyer de contamination important au sein de cette école. Les trois bourgmestres de la zone de police Etterbeek/Woluwe-Saint-Pierre/Woluwe-Saint-Lambert ont recommandé des mesures de prévention particulières.

Si un foyer important dû au variant britannique se déclarait dans une école ucquoise, quelle serait la réaction du Collège ? Dans le cas où il y aurait déjà eu des foyers de contamination importants dans les écoles ucquoises au cours de cette seconde vague, ces foyers ont-ils pu être jugulés ?

Mme l'Echevin Gol-Lescot répond que la commune a dû faire face à des difficultés avant les vacances de Toussaint, puisqu'il a fallu fermer la section maternelle de l'école de Saint-Job ainsi que l'ensemble de l'école primaire du Homborch.

Actuellement, sur une population scolaire de 4.000 élèves et 500 enseignants, on compte 13 enfants en quarantaine dont deux contaminés (dans des établissements scolaires différents) ainsi que 7 enseignants en quarantaine dont un contaminé.

Le pic de quarantaine observé dans les écoles ucquoises après les vacances de Noël est dû au fait que les parents ont suivi la recommandation qui les invitait à garder leurs enfants à la maison dans le cas où ils auraient pris des vacances à l'étranger.

Les services de l'échevinat veillent à un respect scrupuleux des procédures fixées par la Fédération Wallonie-Bruxelles et régulièrement mises à jour par circulaires, en parfaite intelligence avec le Centre de promotion de la santé à l'école (PSE).

Dès qu'une institutrice est atteinte par la maladie, le centre PSE écrit aux parents des élèves de la classe concernée pour leur signaler un « contact à faible risque ». Dès que deux institutrices sont atteintes, les enfants concernés sont mis en quarantaine, et lorsque des enfants sont eux-mêmes contaminés, l'établissement scolaire est fermé et les parents des condisciples des élèves contaminés sont invités à faire tester leurs propres enfants, à deux reprises, le premier et le septième jour, afin de déceler la présence éventuelle de la souche britannique.

C'est cette procédure qui a justifié la fermeture de l'école Hamaide, dont les élèves ont subi le premier test, le second étant prévu pour la fin de semaine.

Quoi qu'il en soit, cette école demeurera fermée jusqu'à mardi prochain, car le centre PSE souhaite avoir tous les résultats avant de déterminer si les enfants peuvent ou non retourner à l'école.

Mme l'Echevin Gol-Lescot tient toutefois à souligner que les autorités communales ne sont pas habilitées à émettre des injonctions obligeant les parents à faire tester leurs enfants : elles peuvent juste les inciter à suivre les réglementations préconisées, de surcroît dans le plus strict respect du secret médical.

Les services de l'échevinat sont évidemment disponibles auprès des directions d'école de tous les réseaux, afin de fournir tous les renseignements nécessaires.